

ÉVALUATION DES VULNÉRABILITÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE TROIS PROJETS PILOTES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER ÉCOSYSTÉMIQUE ET IMPLICATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION POUR L'AMÉNAGEMENT FORESTIER AU QUÉBEC



photo : Alain Paquette, Centre d'Étude de la Forêt

Programme
RESSOURCES FORESTIÈRES

DÉMARRAGE ET
DURÉE DU PROJET
Février 2010 • 2 ans

Information :
projet@ouranos.ca
514-282-6464
www.ouranos.ca

CONTEXTE

Suite à la Commission Coulombe, la gestion des forêts publiques au Québec devrait de plus en plus intégrer l'aménagement écosystémique visant le maintien de systèmes forestiers sains et résilients à long terme. Cette nouvelle approche implique une gestion des risques et des incertitudes reliés aux changements des conditions sociales, économiques et environnementales dont le climat. Par ailleurs, le gouvernement du Québec s'est engagé à déterminer la vulnérabilité aux changements climatiques des forêts québécoises et du secteur forestier et à prendre en compte les effets anticipés de ces changements dans la gestion forestière.

OBJECTIFS

Ce projet propose une évaluation des vulnérabilités et de la capacité adaptative aux changements climatiques pour trois projets pilotes d'aménagement forestier écosystémique : un projet en Abitibi, Triade en Mauricie et celui de la Réserve faunique des Laurentides. Il vise également, pour le projet en Abitibi, à inclure l'impact des changements climatiques sur le régime des feux dans le calcul de la possibilité forestière (CPF) – volume annuel maximum de bois que l'on peut prélever dans un territoire sans diminuer la capacité productive du milieu forestier.

DÉMARCHE

L'étape initiale consiste à faire une revue des effets des changements climatiques sur la dynamique forestière et sur les pratiques d'aménagement forestier utilisées dans les trois projets pilotes, en collaboration avec les équipes régionales concernées. Ceci permettra d'identifier, pour chaque projet, les vulnérabilités climatiques des plans d'aménagement forestiers écosystémiques et des options d'adaptation possibles. Les éléments d'adaptation communs aux trois projets pilotes seront mis en évidence pour formuler des recommandations en vue de développer un cadre général d'adaptation pour l'aménagement forestier au Québec. Dans la région couverte par le projet en Abitibi, la sensibilité du calcul de la CPF au changement de régime des feux sera déterminée, sur la base notamment, de prédictions de la distribution de probabilité des superficies brûlées avec ou sans changements climatiques.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats concerneront les trois projets pilotes étudiés mais auront également une portée plus large :

- pour chaque projet pilote, évaluation des vulnérabilités et de la capacité d'adaptation aux changements climatiques de l'aménagement forestier écosystémique;
- analyse comparative des vulnérabilités des trois projets pilotes ainsi que des options d'adaptation;
- évaluation des leçons apprises, des processus, des démarches (quels ont été les barrières et des éléments facilitants pour les trois projets);
- développement d'outils pour inclure l'impact des changements climatiques sur le régime des feux dans le calcul de la possibilité forestière.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

- Yves Bergeron
Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Héroïse Le Goff
Université Laval

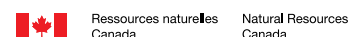
AUTRES PARTICIPANTS

- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)
- Partenaires du projet d'aménagement écosystémique Abitibi
- Partenaires du projet Triade en Mauricie
- Partenaires du projet Réserve faunique des Laurentides
- Ressources naturelles Canada (NRCan)

PORTÉE

Les résultats de ce projet permettront de sensibiliser les collaborateurs des projets pilotes, et plus généralement les acteurs du secteur forestier québécois, aux enjeux des vulnérabilités, des impacts et de l'adaptation aux changements climatiques. Enfin, ils contribueront à l'amorce d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques pour l'aménagement forestier au Québec ainsi qu'au développement de la stratégie d'aménagement durable des forêts centrée sur cinq défis, dont l'intégration des effets des changements climatiques dans notre façon d'aménager les forêts.

FINANCEMENT



Canada

et autres financements